

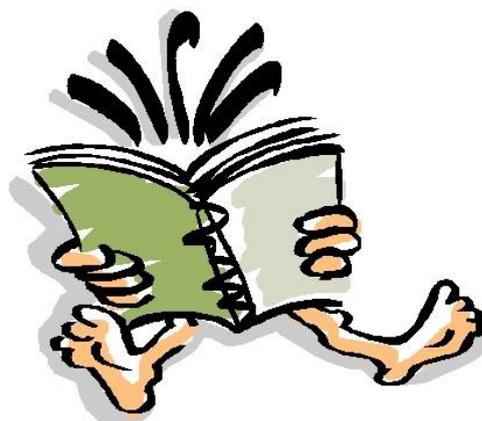
HORS-TEXTE



Bulletin de l'AGBD - Genève

Avril 2018 - 115

ce qu'ils ont dit



- Ah, mademoiselle Ogilvie, vous rappelez-vous à quelle heure part mon train cet après-midi ?
- A 16h15, monsieur le Conservateur. Vous aurez besoin d'une heure ou deux pour atteindre la gare sans vous presser. Voulez-vous que je vous cherche dans la pile du rebut une lecture convenable pour votre trajet, ou préférez-vous acheter un vrai livre vous-même dans un kiosque sur le quai ?
- Je crois que, pour aujourd'hui, je vais me risquer à lire une publication modestement normale. Il est bon que l'un d'entre nous garde occasionnellement un œil sur les manifestations conventionnelles de notre langue écrite.
- Dans la mesure où vous ne la ramenez pas ensuite pour la laisser traîner ici, comme la dernière fois ! Vous savez comme cela perturbe le personnel en charge du catalogage, de tomber sur de tels éléments sans avoir été prévenu.
- J'en prends bonne note, mademoiselle Ogilvie, j'en prends bonne note. Il faut que je fasse l'effort de penser davantage aux autres.
- Inutile de trop vous flageller, monsieur le Conservateur. Le fait est que certains de vos plus jeunes collègues sont encore tout feu tout flamme.
- Oh, à propos, mademoiselle, je voulais vous demander : quand je suis passé devant la pile du rebut ce matin, j'ai eu le sentiment qu'elle risquait de se renverser. Ne pouvons-nous faire quelque chose pour les enlever et les confier entre les mains de ceux dont le métier est de mettre au pilon ?
- Il faudra peut-être recourir à la force, monsieur le Conservateur. Un refus par la Bibliothèque des Refusés passe mal auprès de certains. Et tous ces manuscrits marqués « Pour la Bibliothèque » qui n'en finissent pas d'arriver !
- Comment faire comprendre que seuls relèvent de notre responsabilité les rejets réels et attestés, garantis de préférence par une fiche de lecture bien dénigrante ? Nous ne sommes pas un entrepôt pour tout le papier imprimé en général ou pour les livres de poche invendus.
- Je m'en charge, monsieur le Conservateur. Tout aura disparu pour lundi. D'ici là, vous n'oubliez pas que nous avons une importante réunion du personnel justement ce lundi, au matin de votre retour ?
- Oh ciel, vraiment ?
- Vraiment, docteur Patience. C'est vous qui avez jugé que c'était une bonne idée, rappelez-vous, « pour que chacun se tienne informé et se sente important », selon vos propres termes.
- J'ai vraiment dit ça ? C'est de la pure folie, mademoiselle Ogilvie, de la pure folie !

Irving Finkel, *Au paradis des manuscrits refusés*, 10-18, éd. JC Lattès, 2016, pp.34-36

Couverture : Collection Bibliothèque de Genève. FONTANET, Noël. Offrez des livres, Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, Genève, [ca 1943], 129 x 91 cm, cote 116.7

édito

Un soir d'hiver, fin 2010, Julie Gindre, Jan Krause, Dorothee Crettaz et moi avons rejoint les membres du comité de rédaction de Hors-Texte de l'époque, dans un bureau de la bibliothèque de l'Université à Uni Mail, pour la relecture de ce qui était leur dernier numéro. Nous les avons ensuite laissés fêter dignement (et joyeusement ?) l'événement de leur côté, avant de prendre le relais de ce comité qui – lui aussi – démissionnait en bloc pour laisser place à une nouvelle génération de « rédacteurs ». J'étais encore en congé maternité et j'ai un peu eu l'impression de me voir confier un bébé supplémentaire, lequel allait tout de même fêter ses 31 printemps... Plus sérieusement, nous avons conscience de recevoir la responsabilité de préserver l'héritage d'une association professionnelle fière de sa longévité et de ses activités ; il était donc hors de question de dénaturer une institution si chère au cœur de ses membres actifs ou retraités. Nos velléités de modernité (utiliser LaTeX, passer à une version numérique...) se sont très vite estompées et nous avons fait en sorte de miser sur la continuité.

Au fil des années, nous avons connu trois présidents de l'AGBD : chacun avait une vision un peu différente de ce que devait être et l'association et son « bulletin ». Bulletin d'association, du style newsletter (et l'on constate que les newsletters sont passées au numérique, bien que je reçoive toujours celle de l'Eglise catholique romaine en version papier) ou revue scientifique (laquelle demanderait d'autres moyens que ceux mis à notre disposition) ? On nous a parfois demandé de faire peu avec beaucoup, et beaucoup avec peu... Sans compter que les rapports ont souvent été un peu tendus avec les comités successifs : souhait d'indépendance d'un côté, souci de contrôle de l'autre et définition assez bancale de ce qu'est une collaboration... Toutefois, notre ligne directrice a toujours été claire : garder Hors-Texte vivant, tenir l'exigence de 3 numéros annuels (bon an, mal an) pour que l'AGBD puisse satisfaire ses abonnées (volontaires ou involontaires) et réclamer son dû aux annonceurs, alors que les contributions spontanées ont toujours été quasi inexistantes et que tous les bibliothécaires ne sont pas des férus de rédaction. Partir à la pêche aux articles, c'est ne jamais savoir si le poisson va mordre et ce que l'on va découvrir au bout de l'hameçon...

Ces dernières années, nous avons à maintes reprises averti le comité de l'AGBD et les membres lors des AG des difficultés rencontrées (et de notre découragement croissant), mais Hors-Texte devait continuer, et à moindre coût. Lors des années de vaches maigres, nous avons été obligés de renoncer à l'imprimeur historique de Hors-Texte pour faire appel à un « Copy service » spécialisé dans les dépliants de promotion pour des banques, puis d'un pauvre bougre qui tirait le diable par la queue et dont les machines antédiluviennes donnaient un produit qui n'était pas loin de ce que nous aurait fourni la photocopieuse de la Coop. La qualité a un prix et les imprimeurs sérieux et consciencieux souffrent actuellement (et depuis un moment...).

Notre baroud d'honneur aura été de revenir auprès de l'imprimerie Fornara. La remarque de notre Président, lors de la dernière AG, qui envisage à nouveau de trouver un « imprimeur moins cher », ne laisse rien présager de bon...

En revanche, l'initiative de la HEG de proposer à ses étudiants de prendre en charge Hors-Texte dans le cadre de leur formation est une bénédiction des dieux (des associations). Hors-Texte ne peut plus être un « bulletin » (le site internet et la page Facebook jouent ce rôle) et peut difficilement être une « revue scientifique », preuve en est le nombre de bibliothécaires genevois qui préfèrent – de longue date et à juste titre – proposer leurs articles « pointus » à d'autres revues existantes (RESSi, arbido, Archimag, BBF, ...) dont cela a toujours été le mandat. Mais qui sait ce que réserve l'avenir ? Quels que soient la forme et le contenu du futur Hors-Texte, nous sommes – et vous le serez aussi – impatients de le découvrir l'année prochaine...

Nous sommes heureux également que les anciens numéros de Hors-Texte – qui ont été numérisés en 2009 – aient été déposés en début d'année sur [le site de l'AGBD](#). Il était temps.

Enfin, puisque notre Président n'a pas pensé à le faire lors de l'Assemblée générale (bien qu'il essaie de se rattraper dans son « bulletin présidentiel »), je tiens personnellement à remercier ceux qui m'ont accompagnée dans cette aventure ces sept dernières années, à savoir Dorothée Crettaz, Julie Gindre, Lucile Grandjean et Jan Krause. Ce fut un plaisir et un honneur de servir à vos côtés.

Et aux fidèles lecteurs de Hors-Texte : tout de bon !

Ariane Perruchoud

PUBLICITÉ

LOGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit !

Biblio Maker

Versions :	dès
Light	Fr. 290.-
Standard	Fr. 2'400.-
PRO	Fr. 5'800.-

 **0800 822 228**

www.bibliomaker.ch
info@bibliomaker.ch

billet du président

Christophe Riondel
Président de l'AGBD

Le 15 mars dernier se tenait à la Maison internationale des associations la 46^e assemblée générale de l'AGBD. Cela a été l'occasion d'annoncer des départs du comité à savoir celui d'Igor Milhit, Selva de Morsier et Aurélie Masson. Je leur adresse un grand merci pour leur travail au sein du comité. Pour cette année 2018, nous ne serons que trois membres actifs au comité à savoir Béatrice Moser, Guillaume Pasquier et moi-même. Ceci malgré des statuts (datant des Trente Glorieuses) qui mentionnent un comité de 7 à 9 membres. L'AGBD est donc toujours à la recherche de membres souhaitant s'investir pour son fonctionnement. De plus, le poste de Président sera repourvu l'an prochain et je ne m'y présenterai pas.

Les activités de l'AGBD tendent à se développer : Prix bachelor ID, création d'un Prix Master ID, bourse IFLA pour le congrès de Kuala Lumpur, collaboration avec le Salon du Livre de Genève en vue de la venue de M. Christopher Platt de la New York Library, organisation d'ateliers professionnels, relations avec les institutions locales et autorités,... Alors n'hésitez pas à contacter le comité ou à en parler à vos collègues et investissez-vous pour votre profession !

Une page se tourne pour Hors-Texte, puisque le comité de rédaction qui a réalisé ce présent numéro passera prochainement le flambeau à des étudiants de la HEG ID. Cela sera une belle opportunité pour ces derniers de découvrir le monde associatif professionnel, nouer des contacts, partager les fruits de leurs études et découvrir par la pratique comment éditer une revue. Concernant l'AGBD, c'est une chance de pouvoir bénéficier de cette collaboration. Malgré plusieurs sollicitations effectuées via Swiss-lib nous n'avons pas reçu de retour concret pour une reprise du comité de Hors-Texte. Nous trouvons là une solution durable pour continuer d'éditer notre bulletin, qui est un outil important de communication pour notre association.

Je tiens donc par ce présent billet à remercier chaleureusement Ariane Perruchoud, Julie Gindre, Lucile Grandjean et Jan Krause pour leur importante collaboration et leurs contributions rédactionnelles de qualité. Au nom de notre association : Merci !!!

Excellente lecture !

un guide de gestion de collections d'affiches : étude des pratiques à la Bibliothèque de Genève et en Suisse

Anouk Santos

Assistante HES

Haute école de gestion de Genève, HES-SO

Contexte du travail

Lors de ma troisième année de bachelor à la Haute école de gestion, j'ai eu la chance de pouvoir réaliser mon stage obligatoire de deux mois à la Bibliothèque de Genève (BGE). J'ai alors travaillé au sein de la collection d'affiches avec Brigitte Grass, qui en est responsable. À la suite de cette collaboration, cette dernière m'a proposé de réaliser mon travail de bachelor sur les affiches.



Collection Bibliothèque de Genève. ELZINGRE, Edouard. Genève et le Mont-Blanc, Genève, [1910], 144,5 x 204,5 cm, cote Ea 235

Ce mandat avait pour but premier d'établir un historique de la mise en place de la collection et de détailler les pratiques de gestion en vigueur à la BGE. En effet, Brigitte Grass prendra sa retraite prochainement et, avec Jean-Charles Giroud, a contribué à la constitution de la collection dans les années quatre-vingt : de nombreux éléments sur son histoire et sa gestion ne sont connus que d'elle. Le second objectif de ce travail était de réaliser un guide général de gestion de



collections d'affiches, destiné aux institutions culturelles possédant de tels documents et désirant mettre en place un fonds. Il faut savoir que le sujet souffre d'une absence d'ouvrages de référence et de normes. Le guide que j'ai réalisé a donc pour but de servir d'outil pragmatique qui met en exergue des pratiques courantes et communément admises par des institutions gérant des collections d'affiches. Dans ce but, j'ai effectué une revue de la littérature et réalisé des entretiens auprès de bibliothèques et musées en Suisse, pour compléter les pratiques de la BGE que je connaissais déjà. Mon travail aborde également plus brièvement la question du déménagement, de la gestion à distance et de la valorisation d'une collection d'affiches. Cependant, ces thèmes ne seront pas abordés dans cet article dans un souci de synthèse.

Collection Bibliothèque de Genève. FORESTIER Henri-Claudius.

Taverne du Pélican blanc, E. Landolt Fils, Genève, [1899?], 101 x 66 cm, cote Ca 2236

La collection d'affiches de la Bibliothèque de Genève

La collection d'affiches de la BGE est composée d'environ 130'000 pièces et figure parmi les plus importantes de notre pays. Le cœur de cette collection est composé d'affiches genevoises, mais la BGE conserve également des affiches suisses importantes. Les plus anciennes datent de 1850. Parmi elles, la BGE possède un fonds exceptionnel et extrêmement rare de 40'000 affiches typographiques du XIX^{ème} siècle. Elle a également la grande chance de conserver en dépôt la collection historique de la Société générale d'affichage (SGA), composée de magnifiques pièces allant des années 1890 à 1960 environ. Ainsi, la collection des affiches de la BGE reflète bien la production des années 1850 à nos jours, permettant de documenter la vie genevoise et suisse (Bibliothèque de Genève 2015).

Faire l'historique de création de la collection d'affiches de la BGE permet de mettre en avant les difficultés qui se posent lors d'une telle opération, souvent inhérentes au document-même. Les premières affiches à rentrer dans les collections de la BGE arrivent probablement via le Dépôt légal ou par des dons et la Bibliothèque les stocke sans trop savoir comment les traiter. La nouvelle loi sur le Dépôt légal de 1969, qui

comprend les affiches illustrées, change la donne. Cependant, il faut attendre 1983 pour que le directeur de l'époque, M. Paul Chaix, confie la charge de ces affiches à Jean-Charles Giroud, alors conservateur. Très vite, il apparaît qu'il est difficile de faire appliquer la loi sur le Dépôt légal. Par exemple, sur qui repose la responsabilité du dépôt pour les affiches ? Normalement c'est l'éditeur, mais en son absence, faut-il prendre en compte le commanditaire, l'imprimeur ou l'auteur de l'affiche ? La BGE convient d'un accord avec la SGA et noue des relations avec les acteurs de l'affiche (sociétés d'affichages, institutions culturelles, artistes, graphistes ou imprimeurs) afin d'assurer la collecte la plus exhaustive possible (Giroud 2006 p. 176).



Collection Bibliothèque de Genève. FONTANET, Noël.

*Consommateur !... Te laisseras-tu « pomper » tes sous par ce gros affairiste ? [...],
Genève, [ca 1935], 128 x 92 cm, cote Da 1081*

Un autre enjeu à l'organisation de la gestion documentaire des affiches est l'absence de règles existantes en la matière. Jean-Charles Giroud et Brigitte Grass visitent alors des collections déjà établies et reconnues en Suisse (Les Museum für Gestaltung de Zürich et Bâle ainsi que le Cabinet des arts graphiques du Musée d'art et d'histoire de Genève) et en France (BnF, Bibliothèque Forney et Musée de la Publicité à Paris) (Giroud 2006 p. 180-181). C'est également la lecture d'un travail de diplôme concernant la collection d'affiches de la Bibliothèque cantonale du Valais (aujourd'hui Médiathèque Valais) qui permet d'établir les premières règles de catalogage, d'indexation et de conservation.

Le Catalogue Collectif Suisse des Affiches (CCSA) et l'Association Catalogue Collectif Suisse des affiches (ACCSA)

La BGE est membre fondateur du Catalogue Collectif Suisse des Affiches (CCSA) (<http://posters.nb.admin.ch>), très important dans le contexte de ce travail puisqu'il réunit les collections de plusieurs institutions culturelles suisses détentrices d'affiches, essentiellement des bibliothèques et des musées. Une convention est signée en 1997 entre les partenaires et le CCSA est mis en service en 2001 pour permettre à ces différentes institutions de collaborer et également pour que la Bibliothèque nationale suisse (BN) puisse remplir son mandat légal de collecte des Helvetica. L'Association Catalogue Collectif Suisse des Affiches, qui gère le catalogue et ses règles, est quant à elle créée en 2016. Les institutions membres de l'ACCSA partagent une politique d'acquisition, chacune récoltant les affiches importantes pour l'histoire de sa région ou sa mission de conservation. Les collections sont ensuite réunies virtuellement dans le CCSA. Certains membres n'utilisent pas le CCSA mais plutôt leur propre catalogue pour mettre à disposition leur collection, mais ils ont adhéré aux statuts de l'Association et œuvrent avec elle. La création d'un site web pour l'ACCSA est également en projet : ce dernier permettrait de renvoyer sur tous les catalogues. Plusieurs documents de référence sont à disposition des membres de l'ACCSA : un manuel de catalogage, un thésaurus pour l'indexation et un manuel de conservation. Selon les statuts de l'ACCSA, la Bibliothèque nationale préside l'Association et c'est elle également qui gère informatiquement le catalogue.

Grâce à la collaboration nationale ainsi mise en place, les collections d'affiches en Suisse ne souffrent pas du manque de références sur la gestion de telles collections.



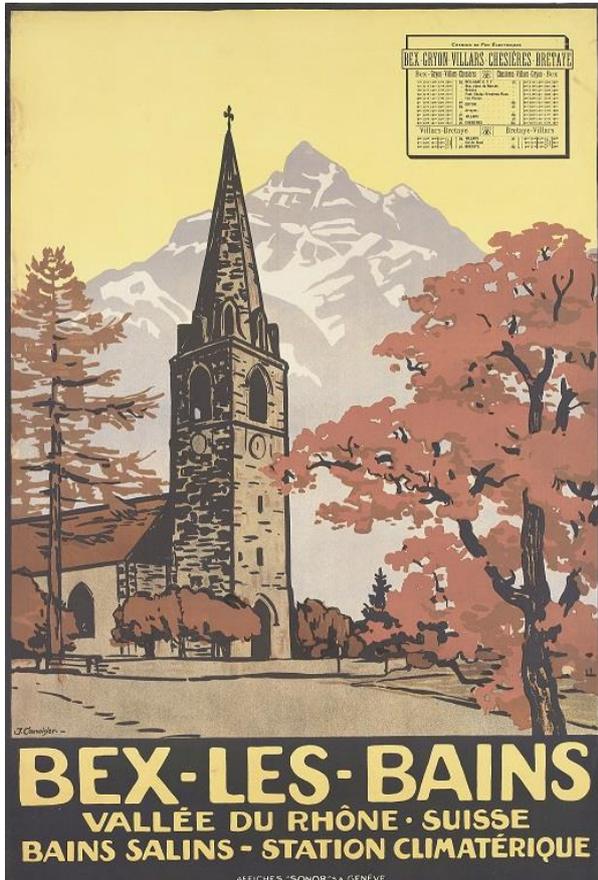
Collection Bibliothèque de Genève. GUIBENTIF, Georges. Vélodrome de la Jonction à Genève, Bruxelles, [ca 1896], 133,5 x 85 cm, cote Ea 220

Entretiens avec des institutions suisses

Afin de rédiger le guide de gestion, je me suis basée sur la littérature secondaire disponible, sur les pratiques dont j'ai été témoin à la BGE et également sur des entretiens et des visites de cinq institutions en Suisse : la Bibliothèque nationale suisse, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, la Cinémathèque suisse, le Museum für Gestaltung de Zurich et le Cabinet d'arts graphiques du Musée

d'art et d'histoire de Genève. Le questionnaire que j'ai réalisé pour ces visites a été également envoyé par e-mail au Musée du Léman. Le choix s'est porté sur ces institutions afin d'avoir un panel assez représentatif : des bibliothèques et des musées aux missions différentes, possédant de grandes ou de petites collections, spécialisés ou non dans les arts graphiques et membres ou non de l'ACCSA.

Spécificités du traitement documentaire de l'affiche



La structure de mon travail de bachelor et du guide de gestion reprend le « chemin de l'affiche » et identifie les similitudes ou les particularités qu'il peut avoir par rapport au « chemin du livre ». Voici une sélection des principaux éléments identifiés comme essentiels à la gestion d'une collection d'affiches :

Acquisition

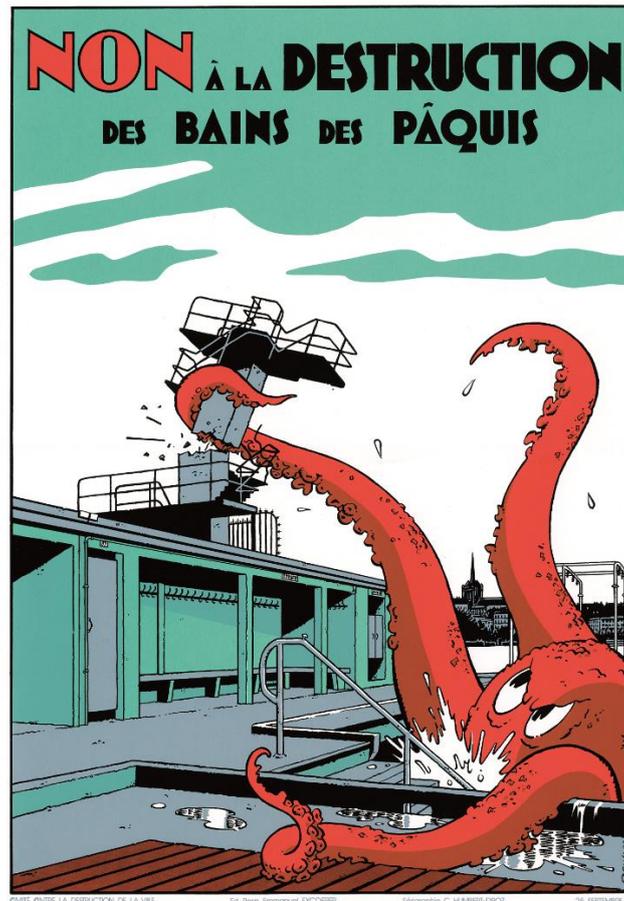
Comme pour les livres, la nécessité d'une politique d'acquisition formellement énoncée en fonction des missions de l'institution est avérée, d'autant plus en regard de la production extrêmement régulière des affiches. La collecte systématique d'affiches pose d'ailleurs un problème en l'absence d'éditeur sur qui se reposer. Pour les affiches, les accords et les liens avec les sociétés d'affichage, les imprimeurs, les artistes eux-mêmes ou leur famille sont essentiels.

Collection Bibliothèque de Genève. COURVOISIER, Jules. Bex-les-Bains – Vallée du Rhône – Suisse – Bains salins – Station climatérique, Genève, [ca 1925], 99 x 65 cm, cote Ca 712

Catalogage

Contrairement aux livres, il n'existe pas de règles de description bibliographique pour les affiches mais seulement des normes pour les documents iconographiques en général, dont l'International Standard Bibliographic Description (ISBD) pour tous les types de documents en bibliothèque et la norme française Afnor Z44-077 pour les documents iconographiques. Dans les faits, ces références sont souvent adaptées pour correspondre aux affiches, qui présentent des difficultés lors du catalogage. Par exemple, l'affiche possède rarement un titre qui peut être lu comme significatif de manière objective, et peut même être dépourvue de texte ou bien encore uniquement composée de celui-ci. Un choix subjectif est ainsi inévitable. Une affiche comporte

également plusieurs mentions de responsabilité, souvent indiquées par des abréviations ou des pseudonymes, et qu'il faut toutes identifier : auteur, graphiste ou agence de publicité, commanditaire et imprimeur. Quant à la différence entre gestion muséale et bibliothéconomique, notre étude a montré que c'étaient essentiellement les mêmes champs qui étaient renseignés lors du catalogage dans les deux types d'institutions. Ainsi, les informations importantes font l'objet d'un consensus et seuls les outils pour les mettre en place diffèrent selon les institutions, qui n'utilisent pas forcément les mêmes logiciels, ni toutes les règles du CCSA ou son thésaurus.



© Exem 1988

Indexation

On dit toujours qu'« une image vaut mille mots » et il est vrai que posséder un visuel de l'affiche est plus efficace que d'en lire la notice. Pourtant, il faut bien des mots pour décrire une image afin que la recherche soit efficace dans un catalogue. Ici aussi, il n'existe pas de thésaurus ou de langage documentaire conçu spécialement pour les affiches, mais des thésaurus iconographiques. La plupart du temps consacrés à la peinture ou à l'art classique, ils ne correspondent pas très bien aux affiches qui sont souvent illustrées par des objets usuels du quotidien. Dans la pratique, les thésaurus utilisés pour les affiches sont souvent une réalisation « maison » et inspirés de thésaurus iconographiques. Ils permettent de renseigner deux aspects de l'analyse de l'affiche : l'indexation iconographique, c'est-à-dire ce

qui y est représenté, et l'indexation matière, c'est-à-dire dans quel but elle a été créée et ce qu'elle promet.

Conservation

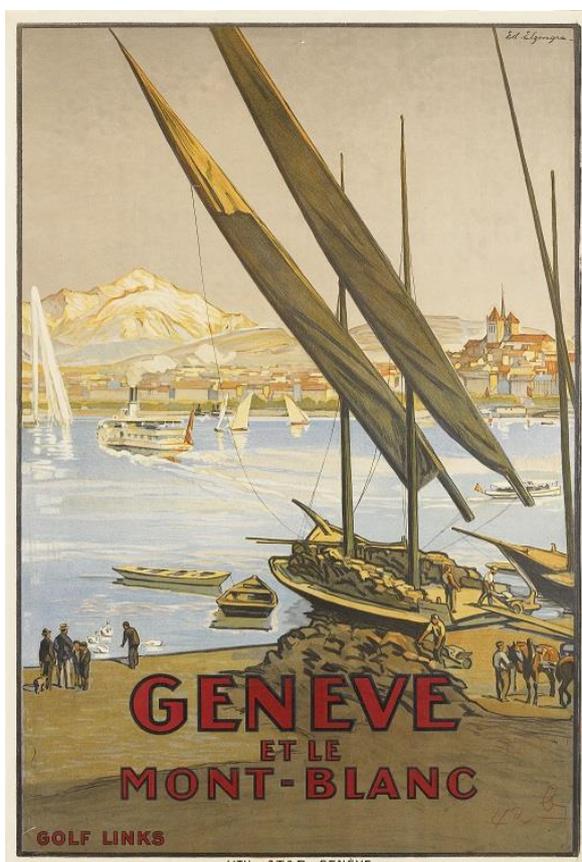
Les affiches sont des documents papier et sont ainsi soumises aux mêmes règles de conservation quant à la surveillance de la poussière, de la lumière, de l'humidité et de la température. Il est également requis d'utiliser du papier ou du carton permanent. Les affiches doivent absolument être conservées à plat : les boîtes en carton permanent sont envisageables pour les affiches de taille réduite mais il faut des meubles à plans pour les autres. Les affiches roulées sont tolérées seulement si elles sont trop grandes pour rentrer dans les meubles à plans, car cela déforme le document et fait subir des tensions à la fibre du papier.

Photographie

La photographie des affiches est systématique afin d'en permettre la consultation. Ces documents étant fragiles et difficilement manipulables il faut éviter au maximum de les sortir des meubles à tiroirs. La photographie haute définition permet la reproduction de l'affiche et sa consultation dans tous les détails, tandis qu'une définition moindre suffit pour accompagner la notice de l'affiche dans le catalogue.

Guide pratique

Le guide pratique de gestion est l'achèvement de mon étude : il prend en compte tout ce qui fait l'objet de consensus ou de forte tendance dans la littérature secondaire ou dans l'étude des pratiques de gestion à la BGE et au sein des autres institutions étudiées.



Collection Bibliothèque de Genève. ELZINGRE, Edouard. Genève et le Mont-Blanc – Golf Links, Genève, 1922, 110 x 75 cm, cote Ca 8

Disponible en annexe de mon travail, ce guide est structuré sur la base du « chemin de l'affiche », avec les thèmes suivants : formation du personnel, politique d'acquisition, modes d'acquisition, entrée de l'affiche, cotation, traitement documentaire, photographie, catalogue en ligne, conservation, consultation de la collection par le public, valorisation et déménagement.

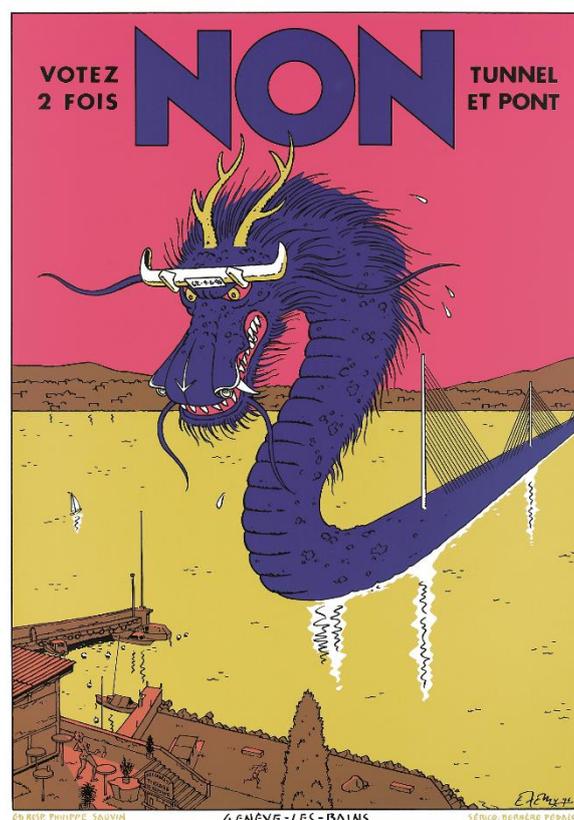
Son but est de combler le manque de références au sujet de la gestion d'affiches et d'être utile pour les institutions devant mettre en place une telle collection. Il pourrait

également constituer une lecture d'introduction pour des nouveaux employés au sein de collections existantes. Le guide a été rédigé de la manière la plus générale possible, afin d'être utilisable dans tous les types d'institutions.

Il est disponible à l'annexe n°4 (p.120) de mon travail, téléchargeable à l'adresse : <https://doc.rero.ch/record/306501>.

Conclusion

L'étude menée dans le cadre de mon travail de bachelor a confirmé le rôle essentiel de l'ACCSA en Suisse dans la définition de règles communes pour la collecte, le traitement documentaire et la conservation des affiches. La revue de la littérature que j'ai effectuée a confirmé l'absence de normes ou d'ouvrages de référence sur la question de la gestion d'une collection d'affiches, mais l'ACCSA a su créer ses propres règles, en se basant notamment sur l'ISBD, et créer son propre thésaurus. Grâce à la collaboration qu'elle a mise en place entre ses membres, les collections d'affiches en Suisse ne souffrent pas de ce manque de normes officielles. L'ACCSA tient d'ailleurs une liste d'attente d'institutions souhaitant la rejoindre, preuve du succès de ce modèle et qu'il répond aux problématiques rencontrées lors de la conservation d'affiches. J'espère donc que mon travail et mon guide pourront être utiles à ces institutions.



© Exem 1996

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, 2015. Affiches - présentation. *Bibliothèque de Genève* [en ligne]. [Consulté le 20 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bge/collections/affiches/presentation/>

BURGY, Etienne, 1989. Les affiches typographiques genevoises de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (1851-1910) : politique de sauvegarde et mise en valeur de la collection. Genève : Ecole de bibliothécaires. Travail de diplôme.

GIROUD, Jean-Charles, 2006. Les affiches. In : BUYSENS, Danielle, DUBOIS, Thierry, GIROUD, Jean-Charles et ROTH-LOCHNER, Barbara (éds.). *Patrimoines de la Bibliothèque de Genève : un état des lieux au début du XXIe siècle*. Genève : Slatkine, pp. 168-187. ISBN 978-2-8321-0258-9.

HUMAIR, Jacques-André et FACHARD, Marc, 1978. *L'affiche valaisanne : classement et catalogage de la collection d'affiches de la Bibliothèque cantonale du Valais*. [S. l.] : Association des bibliothécaires suisses. Travail de diplôme.

SANTOS, Anouk, 2017. *Gestion d'une collection d'affiches : étude des pratiques à la Bibliothèque de Genève et en Suisse* [en ligne]. Genève : Haute école de gestion. Travail de bachelor. [Consulté le 20 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://doc.rero.ch/record/306501>



Collection Bibliothèque de Genève. ANONYME.

Brasserie des Moraines – A. Sallaz – Creux de St. Jean – Passage du Bac Coulouvrenière à St. Jean, Genève, [1895], 54 x 75 cm, cote Ca 655

la Nuit des bibliothèques

Salomé Jatou
Aurélié Masson

Tout a débuté dans le cadre de la formation en Information Documentaire à la Haute Ecole de Gestion de Genève de Yasmina Sayad et Salomé Jatou. Les deux futures initiatrices de l'association Biblio'folies devaient créer pour un cours un évènement fictif et elles ont pensé à une Nuit des Bibliothèques. Ce projet leur tenant à cœur et portées par l'enthousiasme de leur entourage, les deux jeunes femmes décident de fonder l'association en janvier 2016 et de réaliser concrètement cet évènement. Les bibliothèques, que ce soit par faute de temps ou de moyens, sont parfois dans l'impossibilité d'organiser et de financer de tels projets. Biblio'folies se proposera donc de les mettre en place !

Biblio'folies a pour mission de promouvoir les bibliothèques auprès du grand public et a eu, très tôt, la chance d'animer des ateliers créatifs pour les enfants durant l'édition 2016 de Meyrin les bains ainsi que sa première Nuit des bibliothèques également dans cette commune. Ce projet d'envergure entièrement gratuit, inspiré par le concept déjà bien connu de la Nuit des musées, s'est déroulé le 10 septembre 2016 de 14 heures à minuit. Seize activités ont été proposées à un public de 0 à 99 ans, un bar à sirop et un buffet étaient également disponibles sur place. Avec un programme ambitieux et des bénévoles très engagés, la première Nuit des bibliothèques fut un franc succès avec plus de 500 participants aux différentes animations.

Le comité de l'association Biblio'folies s'est agrandi et il est aujourd'hui composé de huit membres : Audrey Carron, Jeanne Deillon, Laura Del Nostro, Elodie Herren, Aurélié Masson, Delphine Thommen, Lauranne Toth et Salomé Jatou. Après plusieurs mois de travail, l'évènement revient non pas dans une commune mais dans huit à travers le canton de Genève. En effet, les bibliothèques d'Avully, Bellevue, Bernex, Genthod, Lancy, Meyrin, Prégny-Chambésy et Vernier ont ouvert leurs portes afin d'organiser une seconde édition.



Les bibliothèques participantes se sont vu proposer cette année un catalogue d'activités « clé en mains » dans lequel elles pouvaient « piocher ». La seule contrainte pour les bibliothèques participantes est de mettre à disposition le lieu et un professionnel lors de cet événement. Pour ce faire, l'association a fait différentes demandes de fonds afin de prendre en charge la totalité des coûts de cet événement. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier la FMC, la République et Canton de Genève, la FPL et l'AGBD pour leur soutien financier.

Une fois le choix des activités fait, l'association s'est occupée de trouver et d'engager les différents intervenants. Elle a également été en charge de la communication et a pu, cette année, travailler avec un graphiste afin de proposer des affiches communes mais aussi personnalisées ainsi qu'un programme regroupant toutes les activités.

Un événement tel que la Nuit des bibliothèques accroît la visibilité des bibliothèques genevoises et concourt à dépoussiérer l'image, bien souvent fautive, d'institutions figées. Les Genevoises et Genevois bénéficient d'activités gratuites accessibles à toutes et tous, dans une institution qui leur appartient et qui est en phase avec leurs envies et besoins. La Nuit des bibliothèques cristallise pour un temps cette volonté des bibliothèques participantes de proposer un espace chaleureux et accueillant au sein duquel les publics et les non-publics échangent...

Cette année, donc, elle se déroulera le 28 avril 2018 de 14h à minuit sous le thème "la tête dans les étoiles". Chaque bibliothèque proposera un programme personnalisé et les activités restent gratuites mais certaines nécessitent une inscription. Entre ateliers de robotique ou d'impression 3D, contes pour petits et grands mais aussi conférences sur l'interprétation des rêves ou les exoplanètes, la Nuit des bibliothèques sera riche en découvertes.



La Nuit des bibliothèques

28 avril 2018 de 14h à minuit

Dans les bibliothèques de d'Avully, Bellevue, Bernex, Genthod, Lancy, Meyrin, Prégny-Chambésy et Vernier

Association Biblio'folies

Av. A.-M. Mirany 25

1225 Chêne-Bourg

info@bibliofolies.ch

info@nuit-des-bibliotheques.ch

www.bibliofolies.ch

www.nuit-des-bibliotheques.ch

cent ans de suite dans les ID

Matthieu Cevey
Assistant d'enseignement HES

Cent ans, dix décennies, un siècle... de l'École de bibliothécaires créée en 1918, à la filière HES en Information documentaire, c'est le temps qui s'est écoulé, et pendant celui-ci, nombre de révolutions ont modifié en profondeur notre monde. Des révolutions historiques, bien sûr, mais aussi celles de l'informatique, des télécommunications, d'Internet.

Aujourd'hui, et plus que jamais, l'accès à une information de qualité est une nécessité absolue, ce qui entraîne le développement de quantité de nouveaux métiers et l'évolution de beaucoup d'autres. Notre filière ID a ainsi suivi ces mutations des fondements du monde de la documentation et de l'information, accompagné les professionnels dans le changement et s'est toujours tenue à la pointe des progrès de notre domaine, ce durant un siècle.

Et un siècle passé au service de l'information sous toutes ses formes, cela se fête ! La HEG vous propose donc, du 18 au 22 juin 2018, une semaine de conférences, tables rondes, ateliers, visites et autres réjouissances plus festives qui traiteront des évolutions de nos métiers. Le corps enseignant ID et de nombreux professionnels du domaine de l'information seront présents pour discuter et échanger avec les participants. Dans un esprit de formation, nous avons intégré à l'organisation de ce bel anniversaire des étudiants de la filière. Ils seront dès lors présents pour vous accueillir et vous guider tout au long de la semaine.

Cette semaine de jubilé coïncidera avec la 5^{ème} édition de l'École d'été internationale francophone en sciences de l'information et des bibliothèques ([EEIF-SIB](#)), école qui se tient régulièrement en partenariat avec les différentes écoles francophones en sciences de l'information : l'[EBSI](#) de Montréal, l'[Enssib](#) de Lyon, l'[EBAD](#) de Dakar, l'[ISD](#) de Tunis, l'[Université Senghor d'Alexandrie](#) et accueillera aussi quelques participants émanant de ces différentes écoles.

L'après-midi du lundi sera essentiellement consacré à l'aspect historique de l'évolution de l'école, avec une exposition montée par un groupe d'étudiants. La journée se terminera par un apéritif et un dîner de gala pour celles et ceux qui souhaitent échanger autour d'un verre de vin et d'un bon repas. Le mercredi après-midi, nous organiserons un *escape game* sur la thématique de l'intelligence économique, une grande première qui promet de donner du fil à retordre à tous les spécialistes de la recherche d'information... Saurez-vous trouver les codes nécessaires pour sauver le travail d'un éminent chercheur ?!

Pendant cette semaine, plusieurs thématiques seront abordées, par sessions d'une demi-journée : la place du Web dans le métier, les défis des bibliothèques publiques

aujourd'hui, la gouvernance des données, la gestion des données (et les métiers de *data librarian*, *data curator*, *data archivist*), l'évolution de la fonction de veilleur, la concurrence des bibliothèques... Et des visites sont finalement organisées, en particulier à la Fondation Bodmer, à la BGE (Bibliothèque de Genève), et aux Archives de la RTS (Radio télévision suisse romande).

Nous aurons donc la chance d'accueillir (entre autres) Marie-Françoise Bisbrouck pour la conférence inaugurale de l'événement, mais aussi Mathilde Servet, spécialiste du concept de 3^e lieu, Etienne Cavalié et Sébastien Peyrard, experts en métadonnées à la BnF, Nicolas Kayser-Bril, co-fondateur de Journalism++, ou encore Benoît Epron, directeur de la recherche à l'ENSSIB. Vous trouverez bien entendu le programme complet et le formulaire d'inscription aux conférences et visites sur le site de la HEG (www.hesge.ch/heg/).

Toute l'équipe de la filière ID se réjouit déjà de vous accueillir et de vous voir nombreuses et nombreux à l'occasion de cette manifestation qui augure, nous le croyons, un nouveau siècle d'existence et de défis à relever !

PUBLICITÉ

LE GESTIONNAIRE DE VOTRE INFORMATION

www.securarchiv.ch

The advertisement features a central image of a Secur'Archiv scanner. The scanner is a large, industrial-grade device with a blue and black frame and a white scanning bed. It is positioned on a metal stand with four legs. The background of the advertisement is a grid of small, orange and black squares, creating a digital or data-like aesthetic. The text is primarily in black, with the company name 'Secur'Archiv' in a bold, orange font. The website URL is also in orange. The overall design is clean and professional, emphasizing the company's focus on digital archiving and information management.

Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, **Secur'Archiv** numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



Secur'Archiv
GENÈVE - LAUSANNE
BERN - BÂLE - ZÜRICH
TEL: 022 827 80 85

les attentes des étudiants et des jeunes envers la bibliothèque

Lauriane Ney
Simon Perdrisat

En tant que service public, quelles fonctions devrait remplir une bibliothèque ? Quel rôle doit-elle tenir dans nos sociétés ?

Lorsqu'on les interroge, les étudiants répondront qu'ils veulent avant tout des bibliothèques pour y travailler. Pouvoir travailler dans une bibliothèque implique non seulement des chaises et tables, mais aussi des places de travail en nombre suffisant, un bon éclairage, une température agréable, des horaires étendus allant de 8h à 23h chaque jour de la semaine, du wifi, des prises électriques et du silence.

Précisons que de nombreux étudiants n'ont pas accès à un autre espace de travail où la consommation n'est pas obligatoire, et que la question de la gratuité et de l'universalité de l'accès, tout comme sa durée, est cruciale.

On s'aperçoit que les bibliothécaires et les livres sont absents des demandes des étudiants. Cela s'explique en partie par l'accessibilité de nombreuses ressources sur Internet. Certains livres sont numérisés et téléchargeables en toute simplicité (et illégalité) sur des sites comme *Library Genesis* et *Sci-Hub*. Bien souvent, Amazon permet de trouver un livre bien plus rapidement que RERO et les systèmes de recherche comme <http://swissbib.ch/> ont trop tardé à se développer et ne sont encore que timidement proposés par les bibliothèques. De nouvelles habitudes ont ainsi été prises.

Par exemple, une demande concrète des étudiants de l'Université de Genève concerne les horaires de bibliothèques. Les étudiants ont suggéré une extension des horaires d'ouverture en particulier le week-end. En effet, la fermeture à 18h [le week-end] est très problématique pour les étudiants, en particulier pour ceux ne disposant pas d'un espace de travail à domicile, et dont les moyens limités ne leur permettent pas de fréquenter régulièrement des lieux comme des cafés, où la consommation est obligatoire et le calme relatif et variable. La bibliothèque représente alors un havre de paix. Relevons aussi, en particulier en période d'examens, que les étudiants doivent réellement étudier durant ces tranches horaires (en particulier les étudiants ayant des charges familiales et ceux, majoritaires, qui travaillent en parallèle à leurs études et qui ne peuvent pas toujours choisir les tranches horaires qu'ils dédient à leurs cours).

Cet état de fait est d'autant plus contrariant quand il est comparé aux bibliothèques des cantons voisins, comme celles de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, qui sont ouvertes tous les jours respectivement jusqu'à 23h et minuit. Certains étudiants

de l'Université de Genève n'hésitent d'ailleurs pas à s'y rendre afin de bénéficier d'horaires d'ouvertures plus adéquats par rapport à leurs besoins.

Demande récurrente au rectorat pour l'extension des horaires à l'UNIGE

Au vu de ces besoins, une partie des étudiants s'est mobilisée pour une extension des horaires. La question a été posée au rectorat. Ce dernier a évoqué un manque de ressources et une volonté d'avoir des horaires harmonisés sur l'ensemble des sites de l'université, afin d'éviter de défavoriser les étudiants de certaines facultés. Une équipe de travail a donc mené l'enquête, au travers d'observations et de questionnaires adressés aux étudiants. Il en est ressorti que les étudiants ne ressentent aucune injustice dans une variation des horaires d'un site à l'autre. Au contraire, ils encouragent la démarche de prolongement des heures d'ouverture.

L'autre défi vient des surcoûts amenés par l'extension des horaires. Les étudiants ont proposé une diminution des heures de présentiel des bibliothécaires, qui, comme évoqué ci-dessus, ne sont pas indispensables. Le service d'aide à la recherche peut par exemple fermer plus tôt. Aujourd'hui, une rationalisation de certains services est possible grâce notamment aux bornes de prêts, accès par carte et caméras de surveillance.

Une autre proposition émise est le service OADOI, qui permet de vérifier si un article est disponible en Open Access.

Finalement, il a été noté qu'étant donné l'important investissement nécessaire à une bibliothèque, le coût marginal d'une extension d'horaire de quelques heures en fin de semaine reste très faible.

La bibliothèque : un espace public et social de découverte et d'échanges

Doit-on vraiment réduire les bibliothèques à une usine à digérer frénétiquement des PowerPoint, fournir d'immenses espaces de travail public et remplacer les bibliothécaires par des portes automatiques permettant un accès continu ? Si une bibliothèque doit évidemment répondre à ces besoins, elle ne doit en tout cas pas s'y limiter.

S'il y a un intérêt évident à avoir des espaces de travail public et gratuit d'accès, il y a un intérêt encore plus grand à avoir des espaces sociaux et de découverte. Heureusement, ces deux points ne sont pas antinomiques, bien au contraire.

Une bibliothèque doit répondre à d'autres défis que l'archivage des connaissances. Ces fonctions vont de l'espace d'étude à un lieu de découverte où générations, groupes et communautés peuvent se rencontrer et partager. Dans sa mission de transmission des connaissances, la bibliothèque doit donc offrir des services de médiation culturelle. Ces services peuvent consister en des activités curatoriales, mais aussi de *community management*. On trouve un bel exemple d'une bibliothèque ayant avec succès développé ces aspects dans le documentaire [Ex Libris: New York Public Library](#).

La médiation nécessite un aménagement spécifique des espaces qui créent des dynamiques sociales d'échange et de rencontre. Ainsi, le Rolex Learning Center de l'EPFL est constitué d'espaces de travail individuel séparés par des zones conviviales et de détente. Une cafétéria est également intégrée à l'espace.

Numérisation et découverte

Comme partout, la numérisation a changé notre rapport au contenu. S'il est aujourd'hui facile de trouver ce que l'on cherche en quelques requêtes sur une base de données, ces systèmes ne permettent pas de réelles découvertes et ont tendance à consolider des silos : on ne trouve que ce que l'on cherche et dont on connaît l'existence. Dans ce sens, la physicalité de la bibliothèque reste importante.

La question de la découverte des contenus digitaux est centrale. Si flâner dans des rayons permet de découvrir des contenus auxquels l'on ne s'attendait pas et attise la curiosité, cela est certainement moins agréable sur RERO.

De plus, cette numérisation semble s'accompagner d'une tendance à vouloir tout trier de manière rationnelle et efficace. Par exemple, on rassemble les exemplaires d'un même ouvrage au même rayon, mais pourquoi ne pas le ranger dans deux rayons distincts ? Un livre sur la sociologie du travail, s'il en existe deux exemplaires, aurait intérêt à être dans les rayons de management et économie et aussi en sociologie. C'est là où le digital a également un intérêt, car il permet justement un décroisement tout en gardant une maîtrise de la collection.

Des espaces à s'approprier

Avec la numérisation et la dématérialisation, les lieux publics revêtent une importance nouvelle. Les bibliothèques sont appelées à relever de nouveaux enjeux et ont l'opportunité d'être de véritables lieux d'échange et socialisation. Les usagers doivent se les approprier, et cela passe par de la médiation culturelle, mais aussi une flexibilité dans les horaires et les usages.

IIIF ou comment enfin valoriser ses images numériques de manière optimale et interopérable

Julien A. Raemy

Assistant HES en sciences de l'information
HES-SO // Haute école de gestion de Genève

julien.raemy@hesge.ch, [@julsraemy](https://www.instagram.com/julsraemy)

Licence : Creative Commons, CC BY 4.0

1. Introduction

N'importe quelle organisation désirant disséminer ses collections d'images et ses ressources numérisées sur le Web de façon plus approfondie que par le biais de simples balises HTML a dû opérer des choix techniques et financiers.

De nombreux systèmes de gestion des ressources numériques (DAM – *Digital Asset Management*) ou logiciels de bibliothèques numériques comme par exemple Hydra, Greenstone ou encore Collective Access arrivent à gérer le processus de la création d'un objet jusqu'à sa publication en passant par l'enregistrement des métadonnées. Cependant, tous ces systèmes sont d'une lenteur affligeante, d'une esthétique discutable et n'offrent pas (encore) de fonctionnalités avancées de visualisation d'images telles qu'un zoom profond et progressif.

La solution existe pourtant. Elle porte le nom du *International Image Interoperability Framework* (IIIF [1]), ou « cadre international d'interopérabilité des images », un écosystème en pleine expansion permettant de débloquer des nouveaux potentiels de valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs.

IIIF est une initiative communautaire née en 2011 en Californie avec le concours de l'Université de Stanford, de l'Université d'Oxford et de la British Library. IIIF désigne à la fois une communauté rassemblant des institutions culturelles et de recherche désirant décloisonner les silos technologiques et un ensemble d'interfaces de programmation applicative (API – *application programming interfaces*) spécifiant des fonctionnalités d'interopérabilité pour les entrepôts de ressources numériques.

Le sigle « IIIF » est bien connu des bibliothèques, des musées, des centres d'humanités numériques et des services d'archives des pays du monde anglo-saxon, du nord de l'Europe et du Japon. Néanmoins, il est assez rare de croiser en Suisse des spécialistes en Information documentaire ayant déjà entendu parler de IIIF. Il est

[1] Le sigle IIIF se prononce « triple-eye-eff » en anglais ou « trois-i-f » en français.

encore plus rare de rencontrer ceux qui en connaissent les avantages et qui souhaiteraient déployer au sein de leur institution des solutions technologiques modernes conformes aux spécifications techniques développées par cette initiative.

Pour pallier le manque de connaissances dans ce domaine, un projet pilote du nom de « TICKS », géré par le Professeur René Schneider et l'auteur de cet article, a débuté le 1^{er} mars 2018 à la Haute école de gestion de Genève.



Figure 1 : Logo du International Image Interoperability Framework (IIIF)

2. Des concepts techniques pour bâtir un écosystème

2.1. Constat de départ

Les projets de numérisation de documents patrimoniaux ont généré une abondance de fichiers d'images en haute résolution que les institutions ont tenté, et tentent toujours, de faire valoriser le mieux possible à leurs usagers. Généralement, cela s'est traduit en externalisant la dissémination de ces images numériques sur le Web avec un éditeur de logiciels proposant des solutions performantes, mais très coûteuses et souvent propriétaires, de construire une infrastructure technologique maison très rapidement dépassée, ou encore de s'appuyer sur les réseaux de bibliothèques ou plateformes issues de projets nationaux qui peinent à intégrer de nouvelles fonctionnalités.

Contrairement aux métadonnées bibliographiques qui bénéficient depuis plusieurs années de protocoles d'échange (SRU, OAI-PMH, etc.), « *les images sont restées les parents pauvres de ces initiatives* » [2].

L'initiative IIIF a constaté que la diffusion d'images sur le Web dans le domaine du patrimoine culturel était « *trop lente, trop coûteuse, trop disjointe, trop complexe* » [3], que chaque entrepôt de ressources numériques était un silo et qu'il existait autant de solutions que d'interfaces.

[2] ROBINEAU, Régis, 2016. Comprendre IIIF et l'interopérabilité des bibliothèques numériques. *Insula : Le blog de la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (Lille 3)* [en ligne]. 8 novembre 2016. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://insula.univ-lille3.fr/2016/11/comprendre-iiif-interoperabilite-bibliotheques-numeriques/>

[3] SNYDMAN, Stuart, SANDERSON, Robert et CRAMER, Tom, 2015. The International Image Interoperability Framework (IIIF): A community & technology

IIIF a donc décidé d'aborder ces problèmes dans le cadre d'un effort commun et de créer un consensus pour livrer et échanger les images numériques. Au lieu de créer un nouveau logiciel monobloc ou un nouveau schéma de métadonnées, IIIF a créé des API partagées pour favoriser le développement et l'implémentation d'infrastructures simplifiées où les différentes composantes (serveurs d'images et clients web) sont substituables.

2.2. APIs partagées de IIIF [4]

Les API de IIIF fonctionnent comme des couches intermédiaires autorisant une interaction entre différents serveurs et clients.

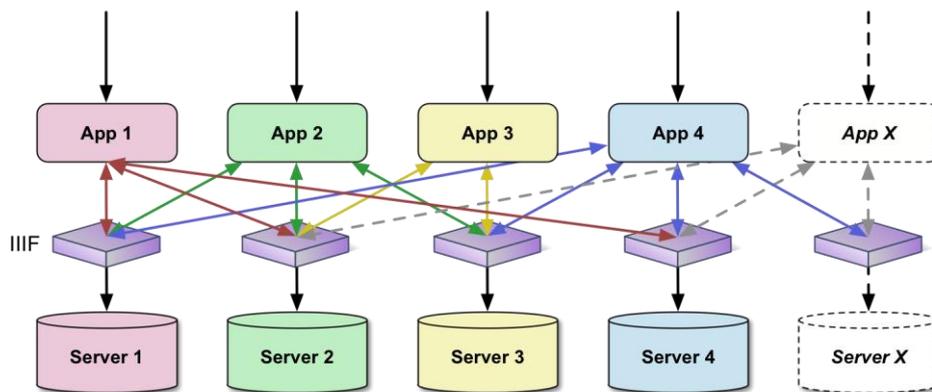


Figure 2 : Les APIs de IIIF au sein de l'environnement serveur-client [5]

Les logiciels conformes aux spécifications techniques de IIIF peuvent donc communiquer à distance et échanger rapidement des images [6] provenant d'institutions distinctes. A l'heure actuelle, quatre API RESTful sérialisés en JSON-

approach for web-based images. In : *Archiving Conference* [en ligne]. Los Angeles, CA. Mai 2015. p. 16-21. Disponible à l'adresse :

<https://purl.stanford.edu/df650pk4327>

[4] Cette section a été largement inspiré et repris de : RAEMY, Julien A., 2017. Interopérabilité des images : de la nécessité des tests d'utilisabilité. *Revue électronique suisse de science de l'information* [en ligne]. 20 décembre 2017. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse :

http://www.ressi.ch/num18/article_142

[5] SANDERSON, Robert, 2016. IIIF: The Advantages of APIs. *Access to the World's Images* [en ligne]. Museum of Modern Art, New York. 10 mai 2016. [Consulté le 30 mars 2018]. Disponible à l'adresse :

<http://www.slideshare.net/azaroth42/iiif-the-advantages-of-apis>

[6] Les ressources numériques audiovisuelles pourront bientôt être servies et échangées via IIIF lors de la publication de *Presentation API 3.0* prévue pour la fin d'année 2018. [Consulté le 30 mars 2018] Pour plus d'informations :

<http://iiif.io/community/groups/av/charter/>

LD (*JavaScript Object Notation for Linked Data*) ont été définies et approuvées par la communauté IIF :

- **Image API** : ce service web retourne une image par rapport à une requête HTTP ou HTTPS. L'URI peut également spécifier une zone d'intérêt, une qualité particulière ou encore le format de l'image demandé. Les éléments techniques (pixels) d'une image numérique sont rassemblés au sein d'un fichier nommé « info.json ». L'Image API fournit plusieurs profils ou niveaux de conformité, du niveau 0 qui peut servir des images statiques jusqu'au niveau 2 où une profondeur de couche des images est requise.
- **Presentation API** : fournit les informations nécessaires et contient juste assez de métadonnées descriptives pour permettre la représentation et l'affichage d'objets dans un environnement riche sur le Web. Cette API est généralement utilisée en conjonction avec l'Image API car c'est en quelque sorte « une glu » entre les différentes images, séquences par exemple de pages d'un manuscrit ou d'une exposition virtuelle de photographies ou encore d'objets muséaux. Une ressource structurée au sein de l'écosystème IIF est décrite dans un fichier nommé « manifest.json ». Cette spécification contient également les informations liées aux droits d'accès et si l'objet numérique, appelé *Manifest* au sein de IIF, contient des annotations.
- **Content Search API** : donne accès aux annotations textuelles, telles que la reconnaissance optique de caractères (OCR) ou les commentaires provenant d'une indexation personnelle, d'un objet numérique conforme.
- **Authentication API** : cette interface de programmation applicative a été conçue pour supporter le contrôle d'accès aux ressources par le biais de quatre types d'interaction.

Les deux premières spécifications sont considérées comme les API principales car elles permettent déjà à elles seules de garantir une interopérabilité des objets numériques.

2.3. L'écosystème IIF et les groupes d'intérêts

Des serveurs d'images et clients web ont été créés de toutes pièces ou adaptés pour se conformer aux API de IIF. Ces logiciels ont été développés par des organisations faisant partie de la communauté IIF ou par des fournisseurs externes.

La mise en adéquation avec cet écosystème permet aux institutions de ne publier qu'une fois les objets numériques et leurs métadonnées associées [7]. Il est à noter que la majorité des systèmes disponibles sont open-source, modulables et aisément

[7] YING, William et SHULMAN, James, 2015. « Bottled or Tap? »: A Map for Integrating International Image Interoperability Framework (IIF) into Shared Shelf and Artstor. *D-Lib Magazine*. 2015. Vol. 21, n° 7. DOI [10.1045/july2015-ying](https://doi.org/10.1045/july2015-ying).

personnalisables. Une liste assez exhaustive de logiciels compatibles aux spécifications techniques est disponible à l'adresse suivante :

<https://github.com/IIIF/awesome-iiif>

En outre, l'utilisation massive de solutions conformes à IIIF, notamment par des institutions de pointe dans le domaine des sciences de l'information, font de ces API des standards de facto. Une enquête menée en 2017 par la communauté a estimé qu'environ 335 millions d'images, provenant de plus de 100 institutions, étaient compatibles aux spécifications techniques de IIIF [8].

Une initiative communautaire comme IIIF rassemble des institutions variées dans leurs missions. C'est pourquoi différents **groupes de travail et d'intérêts** ont été mis sur place. Ils sont de deux types : les groupes communautaires qui sont au nombre de cinq (*manuscripts, museums, newspapers, outreach, software developers*) et les groupes de spécifications techniques qui sont au nombre de trois (*A/V, discovery, text granularity*). Depuis juin 2015, un consortium (**IIIF-C**) s'est également formé pour pérenniser l'initiative IIIF. Plus d'une quarantaine d'institutions en font partie.

3. Avantages de IIIF

IIIF est devenu depuis sa création en 2011 **un véritable réseau mondial** comprenant des institutions renommées tels que la Bibliothèque nationale de France, la Bayerische Staatsbibliothek, le J. Paul Getty Trust, Internet Archive, le Yale Center for British Art, la Bibliothèque apostolique vaticane, la Bibliothèque nationale autrichienne, l'Université de Cambridge, ArtStor ou encore Europeana.



Figure 3 : Carte de l'adoption de IIIF à travers le monde – situation en mars 2018 [9]

[8] WARNER, Simeon, 2017. Discovery of IIIF resources. *2017 IIIF Conference* [en ligne]. Augustinianum, The Vatican City. 6 juin 2017. [Consulté le 30 mars 2018].

Disponible à l'adresse :

https://docs.google.com/presentation/d/12M_oOwwXtOZLfgAeqkJDwFWaOux_OmdmF6dojYPSzM/edit

[9] <https://goo.gl/X8kD5B> (lien consulté le 30 mars 2018)

Toutes les organisations qui participent à l'initiative IIF peuvent aisément rationaliser leurs opérations internes en termes de gestion d'images numériques, donnent à leurs utilisateurs finaux la possibilité d'avoir accès à des collections interopérables sur des interfaces riches et interactives où il est possible de manipuler, comparer et annoter des ressources. Autrement dit, chaque nouvelle institution adoptant les API de IIF peut pleinement profiter des collections qui y sont déjà conformes sans en prendre le contrôle, sans devoir demander la permission d'utiliser ces ressources et sans devoir copier les données.

IIF améliore ainsi l'accès à l'information, favorise la recherche, la collaboration et l'étude, et évite l'interdépendance vis-à-vis des fournisseurs. Par ailleurs, la migration des contenus est grandement simplifiée. Pour Europeana, IIF est même devenu un protocole qui les aide à agréger les images provenant de leurs partenaires car les données et métadonnées associées sont plus facilement exportables sur leur plateforme [10].

Dans le cadre d'un travail de bachelor réalisé par l'auteur en 2017, des études d'utilisabilité ont démontré que Mirador et Universal Viewer (UV), deux visionneuses d'images conformes à IIF et largement utilisées par la communauté, ont reçu d'excellents résultats en termes de satisfaction, d'efficacité et lors du post-questionnaire SUS (*System Usability Scale*) mesurant la perception d'utilisabilité globale. Mirador et UV ont donc offert une excellente expérience utilisateur (UX) aux participants des tests et sont des outils très performants dans la visualisation d'objets numériques [11].

4. Cas d'utilisation de IIF

Un nombre important de campagnes de valorisation sont possibles dès l'adoption des standards de IIF. Dans cette section se trouvent quelques florilèges.

Tout d'abord, la bibliothèque numérique bodléienne qui organise depuis l'année dernière par le biais de leur compte Twitter un concours entre différents objets numériques de leur collection (« *a spirited contest among books, manuscripts, maps, drawings and ephemera* »). Cet événement se nomme « Mirador Madness », du

[10] HASKIYA, David, 2017. Benefits of Institutional Adoption: The Europeana perspective. *2017 IIF Conference* [en ligne]. Augustinianum, The Vatican City. 7 juin 2017. [Consulté le 30 mars 2018].

Disponible à l'adresse :

<https://docs.google.com/presentation/d/1ldy8aF7MZfFNR9-frd5oLLOzjfPXR2hebKbJolbM454/>

[11] RAEMY, Julien Antoine, 2017. *The International Image Interoperability Framework (IIF) : raising awareness of the user benefits for scholarly editions* [en ligne]. Mémoire de bachelor. Genève, Suisse : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 30 mars 2018].

Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/306498>

nom de l'interface qui permet de comparer côte à côte plusieurs objets numériques. Les utilisateurs votent pour leur objet préféré et à chaque « match », il y a une description et un historique des différentes ressources de la bibliothèque.

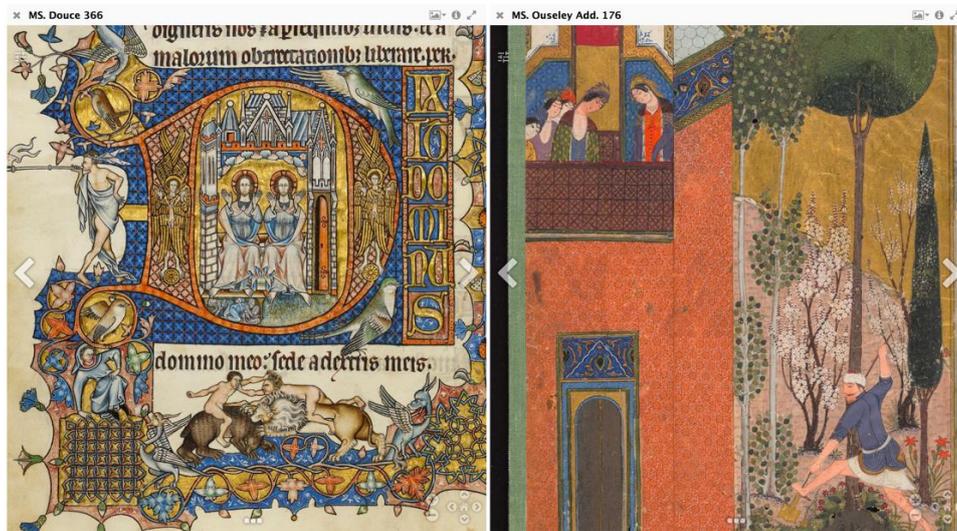


Figure 4 : Finale 2018 du "Mirador Madness" organisée par la bibliothèque bodléienne (Université d'Oxford) [12]

IIIF permet aussi la reconstitution virtuelle de fragments éparpillés comme celui présenté sur le portail français Biblissima où la moitié des miniatures du manuscrit 5 de la bibliothèque municipale de Châteauroux ont été extraites. Une grande majorité des vignettes ont été retrouvée et la transposition virtuelle de celles-ci est effectuée via l'Image API.

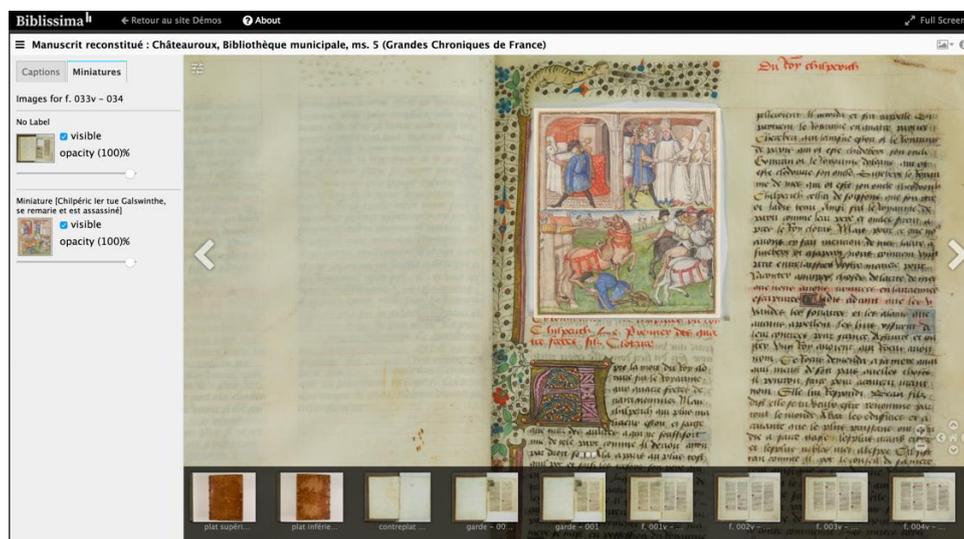


Figure 5 : Démo de reconstitution virtuelle du manuscrit 5 de Châteauroux [13]

[12] <https://digital.bodleian.ox.ac.uk/miradormadness/match15.html>
(lien consulté le 30 mars 2018)

[13] <http://demos.biblissima-condorcet.fr/chateauroux/> (lien consulté le 30 mars 2018)

L'infiniment petit et l'infiniment grand sont également deux cas d'utilisation courants dans le domaine scientifique comme l'attestent les deux figures ci-dessous. La première image est un exemple éducatif issu du programme *CellXplorer* de l'Université d'Harvard où les étudiants sont invités à prendre connaissance des annotations de chaque partie d'une mitochondrie. Quant à la deuxième image, il s'agit d'une photographie prise par le télescope Hubble attestant la naissance d'une étoile dans une nébuleuse.



Figure 6 : Représentation d'une mitochondrie annotée au sein de l'interface Mirador – programme CellXplorer de l'Université d'Harvard (HarvardX: MCB64.1x) [14]

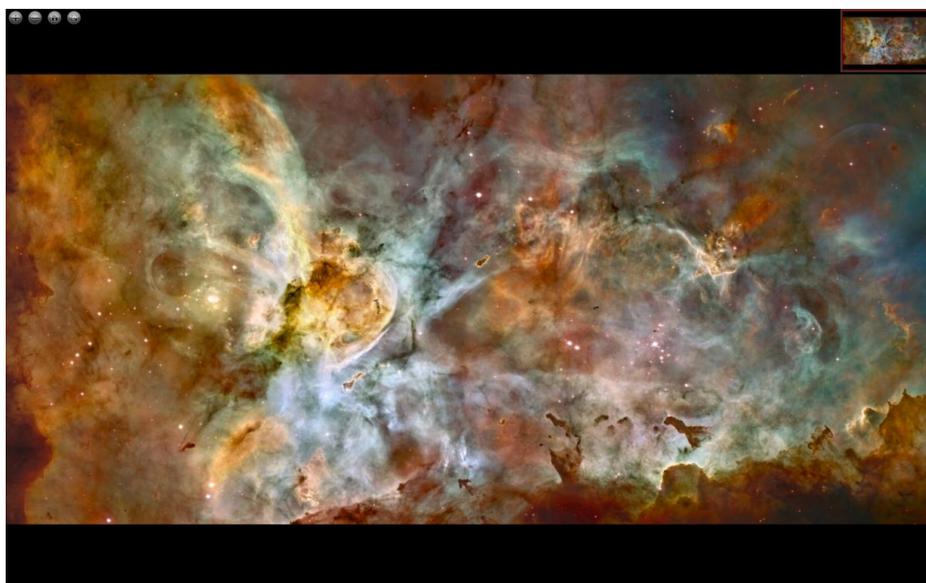


Figure 7 : Naissance d'une étoile dans la nébuleuse de la Carène. Image prise par le télescope Hubble © NASA, ESA, N. Smith (University of California, Berkeley) [15]

[14] <http://bit.ly/2ImELTw> (lien consulté le 30 mars 2018)

[15] <http://merovingio.c2rmf.cnrs.fr/iipimage/openseadragon/> (lien consulté le 30 mars 2018)

Finalement, si l'initiative IIF est d'abord centrée sur les images et inclura prochainement les ressources audiovisuelles, il existe quelques implémentations expérimentales de représentations d'objets en trois dimensions comme ce buste de Néfertiti conservé au Neues Museum de Berlin.

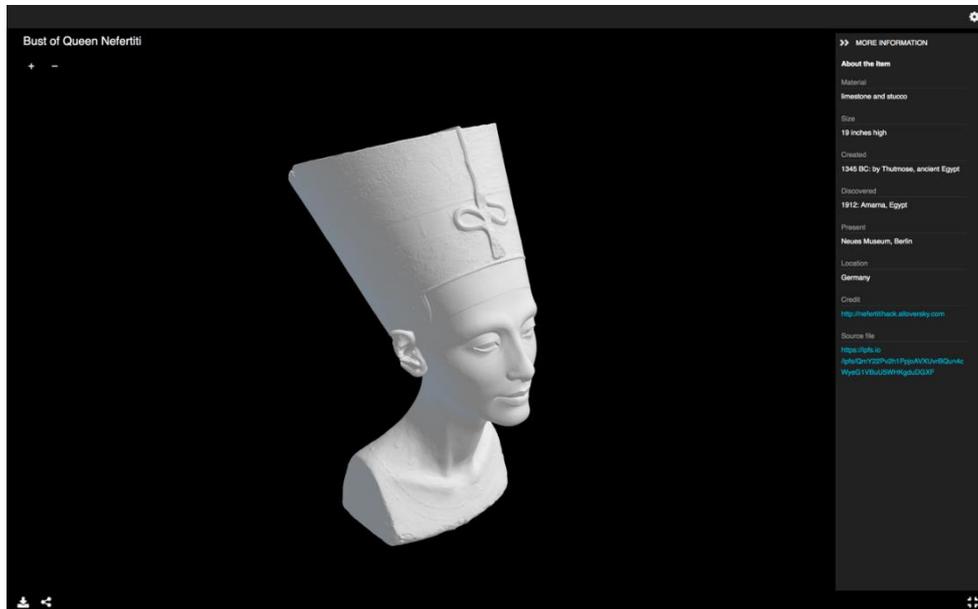


Figure 8 : Représentation en 3D du buste de la reine Néfertiti au sein de l'interface Universal Viewer - objet conservé au Neues Museum de Berlin [16]

5. IIF en Suisse

En Suisse, seule une poignée d'institutions et de projets ont collaboré avec la communauté IIF. Par exemple, [e-codices](#), la Bibliothèque virtuelle des manuscrits, est devenue en décembre 2014 la première et, reste encore à ce jour, la seule institution suisse à avoir déployé les deux API principales de IIF (*API Image* et *API Presentation*) pour rendre leurs collections totalement interopérables.

[Fragmentarium](#), projet international géré à l'Université de Fribourg qui a démarré en 2017, souhaite rassembler les fragments de manuscrits médiévaux sur une plateforme. Fragmentarium utilisera aussi les APIs de IIF avec l'appui de la société bernoise *text&bytes* qui a déjà géré une telle implémentation pour e-codices.

Deux autres organisations en Suisse collaborent avec la communauté. Il ne s'agit pas de bibliothèques mais de deux laboratoires académiques en humanités numériques, ceux de [l'Université de Bâle](#) et de [l'EPFL](#) qui ont récemment rejoint le consortium de IIF.

Le projet TICKS a été conçu afin de sensibiliser les institutions du milieu patrimonial, culturel et scientifique aux avantages qu'offrent IIF et pour que les organisations

[16] <http://bit.ly/2ImFnIO> (lien consulté le 30 mars 2018)

suisses arrêtent de créer des silos pour la dissémination de leurs images numériques.

6. Le projet TICKS

Towards IIF-Compliance Knowledge in Switzerland (**TICKS**) est un projet d'une année financé par la fondation Hasler et géré à la Haute école de gestion de Genève qui vise à aider les institutions suisses à implémenter des solutions conformes à IIF et à mettre à disposition leurs collections numériques de manière plus flexible, pérenne et interopérable.

Dans le cadre du projet TICKS, quatre objectifs ont été déterminés :

1. Effectuer un état de l'art auprès des services d'information documentaires suisses pour connaître les types d'infrastructures technologiques et les API déployés, ainsi que l'utilisation de IIF.
2. Réaliser une analyse des besoins pour se conformer aux spécifications techniques conçues par la communauté IIF.
3. Rédiger un livre blanc technique comprenant une série de recommandations pour l'implémentation de solutions conformes à IIF.
4. Concevoir et organiser des ateliers pratiques.

TICKS doit examiner les besoins des institutions suisses par le biais d'une enquête et d'une série d'entretiens. Cet état de l'art permettra au projet de formuler au sein d'un livre blanc technique des recommandations pour implémenter des solutions conformes à IIF.

L'état de l'art et le livre blanc technique ont pour objectif principal d'aider les personnes à orientation technique à mettre en place des solutions conformes à IIF au sein de leur institution. Néanmoins, les décideurs et le personnel administratif qui n'ont pas les compétences techniques doivent également comprendre la raison d'être, les principaux concepts et les objectifs de l'initiative IIF.

A la fin du projet TICKS, un événement IIF sera organisé en Suisse. Il sera certainement divisé en deux parties, la première comprendra une introduction aux concepts et les différentes manières d'implémenter IIF et la deuxième se présentera plutôt sous forme d'ateliers pratiques.

7. Conclusion

Dans le contexte du fédéralisme suisse où chaque canton ou commune garde une grande autonomie, il est étonnant que IIF ne soit pas plus utilisé. En effet, chaque institution garde le contrôle sur ses ressources numériques et permet en même temps une dissémination facilitée de ses ressources. Il semble donc que cette initiative soit un compromis parfait pour la collaboration dans les domaines culturel et scientifique.

Également dans un contexte où de plus en plus d'institutions ouvrent leurs données, IIF peut jouer un rôle très important. Les grandes organisations désirant publier des images en haute résolution avec des licences ouvertes permettant la réutilisation seront amenées un jour ou l'autre à adopter les spécifications techniques de IIF.

Pour terminer, si les projets de numérisation doivent être pensés dans un concept global de préservation, la diffusion de ces ressources numérisées devrait être effectuée par le biais de solutions IIF pour accomplir une véritable valorisation.

PUBLICITÉ

**UNI
FR**
■
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG



**Certificat en gestion de
documentation et de
bibliothèque**

Délai d'inscription : 1^{er} juin 2018

www.unifr.ch/formcont

Service de la formation continue
Université de Fribourg
tél : 026 300 73 46
e-mail : formcont@unifr.ch



des étudiants ID à la rédaction de Hors-Texte

Matthieu Cevey

Assistant d'enseignement HES

HEG, Filière Information documentaire

Intégrer des étudiants dans le processus rédactionnel de Hors-Texte : une proposition de collaboration de la Haute école de gestion de Genève // HES-SO Genève, filière Information documentaire

Selon la description de la filière Information documentaire présente sur le site de la Haute école de gestion de Genève, nos étudiants, une fois diplômés en tant que spécialistes, seront les intermédiaires entre les flux d'information et les utilisateurs, ce qui signifie qu'ils seront capables de comprendre les attentes de ces derniers, ainsi que de structurer et gérer des documents, des informations et des contenus dans le but de les valoriser et de les rendre accessibles à des tiers.

Ainsi, pour former au mieux nos étudiants aux réalités du marché du travail actuel, nous sommes, à la HEG, perpétuellement à la recherche de projets, de mandats, de thématiques d'étude correspondant au plus près à l'évolution de notre domaine. En outre, nous souhaitons activement qu'ils puissent, dès le début de leurs études, collaborer avec un réseau de professionnels à même de leur apporter le bagage nécessaire au développement de leurs compétences informationnelles. Autant de raisons qui nous ont fait vivement réagir à l'annonce du départ du comité de rédaction de Hors-Texte, comité qui a tenu la barre durant sept ans, contre vents et marées, et pour le bonheur d'un très grand nombre de professionnels sur le canton et, imaginons-le, au-delà même de ses frontières.

Immédiatement, nous nous sommes dit qu'il y avait un train à prendre, une aventure dans laquelle s'embarquer, un projet passionnant auquel collaborer. Plus qu'un vif intérêt personnel, plus que le simple désir de perpétuer un organe professionnel de qualité, il y avait cette volonté d'inclure au plus vite et au mieux une nouvelle génération de spécialistes en information documentaire. Nous pensons donc que faire collaborer nos étudiants avec l'AGBD, en les responsabilisant par la « reprise » du travail du comité de rédaction de la revue, serait un excellent moyen de les former sur le terrain à la gestion d'information, de la création de contenus à leur diffusion.

Concrètement, il s'agit de proposer à nos étudiants suivant le cours *Réalisation d'un projet sur mandat* durant leur deuxième année de formation un mandat qui couvrirait la réalisation de deux numéros de Hors-Texte (février et juin probablement), de la recherche de contenus intéressants et de contributeurs à la diffusion, en passant par le difficile exercice de rédaction et de mise en forme. Il s'agirait également de mettre

à contribution les étudiants de troisième année inscrits au *Séminaire de bibliothéconomie* donné par Michel Gorin pour la rédaction d'une partie des contenus.

Si le premier cours est particulièrement axé sur l'apprentissage de compétences professionnelles sur le terrain, le séminaire de bibliothéconomie a la vocation de sensibiliser et faire réfléchir les étudiants aux défis et enjeux auxquels font face les bibliothèques, aux nouvelles missions induites par de nouveaux besoins, aux grandes lignes de l'avenir des institutions publiques, des services et des espaces consacrés, ainsi qu'à la nécessité d'adapter le métier de bibliothécaire aux évolutions en cours.

Un élément qu'il nous paraît important de préciser est que Hors-Texte, dans le cadre d'une telle collaboration, demeurera la revue de l'AGBD, élaborée en collaboration avec des étudiants de la filière Information documentaire. La responsabilité éditoriale de la publication restera donc l'apanage de l'AGBD. Un enseignant et un assistant de la filière ID assumeront la charge de conseillers auprès des élèves (Michel Gorin et le soussigné, au moins dans un premier temps), ce qui consistera essentiellement en un encadrement méthodologique. Diverses modalités restent encore à définir, comme le nombre d'étudiants nécessaire au projet, mais le comité de rédaction actuel et celui de l'AGBD nous ont déjà donné leur accord de principe, et nous profitons déjà ici de les remercier pour l'accueil fait à notre proposition.

Au sein de la filière Information documentaire de la HEG, nous sommes très heureux de pouvoir collaborer avec l'AGBD dans le cadre de ce projet, d'autant plus que la revue Hors-Texte est, à notre avis, un élément essentiel du paysage des bibliothèques romandes. Intégrer des jeunes dans le processus créatif d'élaboration de deux numéros d'une revue professionnelle assurera un regard neuf, d'actualité, et contribuera également à la pérennisation d'une magnifique épopée qui fêtera ses 40 ans l'année prochaine.

Dans l'espoir que cette nouvelle formule plaise toujours autant aux fidèles lecteurs que vous êtes, je vous donne rendez-vous en février prochain pour un premier numéro réalisé par les étudiants de la filière ID en collaboration avec l'AGBD.

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction était jusqu'à ce numéro composé de Julie Gindre, Lucile Grandjean, Jan Krause et Ariane Perruchoud

Adresse

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch



SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Billet du président	5
Un guide de gestion des collections d'affiches	6
La Nuit des bibliothèques.....	15
Cent ans de suite dans les ID	17
Les attentes des étudiants et des jeunes envers les bibliothèques	19
IIIF ou comment enfin valoriser ses images numériques de manière optimale et interopérable	22
Des étudiants ID à la rédaction de Hors-Texte	33

